

Annexe 6_ Consultation écrite AGO ALDA du 10 mars 2021

Texte des résolutions

- **Résolution 1 : Rapport moral du Vice-Président**

La résolution n° 1 ci-dessous est soumise au vote de l'Assemblée générale :

Après avoir pris connaissance de l'annexe 1 « Rapport moral du Vice-Président » établi au titre de l'exercice 2019-2020, l'Assemblée générale approuve le Rapport moral du Vice-Président.

- **Résolution 2 : Rapport de l'expert-comptable et approbation des comptes**

La résolution n° 2 ci-dessous est soumise au vote de l'Assemblée générale :

Après avoir pris connaissance de l'annexe 2 « Bilan et compte de résultat simplifiés », de l'annexe 3 « Budget comparé aux comptes » et de l'annexe 4 « rapport de l'expert-comptable » (comportant les chapitres - Analyse de votre activité / Votre trésorerie / Votre bilan), l'Assemblée générale approuve le rapport de l'expert-comptable et les comptes établis au titre de l'exercice 2019-2020.

- **Résolution 3 : Quitus de gestion**

La résolution 3 ci-dessous est soumise au vote de l'Assemblée générale :

En conséquence du vote par l'Assemblée générale de la résolution n° 2 susvisée, l'Assemblée générale donne quitus pour la gestion de l'ALDA opérée au titre de l'exercice 2019-2020.

- **Résolution 4 : Renouvellement du tiers sortant du Syndicat**

La résolution 4 ci-dessous est soumise au vote de l'Assemblée générale :

Pour le renouvellement du tiers sortant du Syndicat de l'ALDA, 7 postes sont à pourvoir:

Sont membres sortants cette année :

Mesdames Annie FAMOSE, Marie-Hélène MARTINACHE et Dzénita VERDIE.

Messieurs Thomas ARNEODO, Jean-Paul CLOPPET, Joël GILBERT et Michel RICHARD.

Se portent candidats dans le cadre de ce renouvellement :

Mesdames :

- Annie FAMOSE (titulaire) et Sarah BORGYE (suppléante)

- Marie-Hélène MARTINACHE (titulaire) et Bruno GALIEZ (suppléant)
- Dzénita VERDIE (titulaire) et Claude JOUATTE (suppléant)

Messieurs :

- Emmanuel ARENS (titulaire) et Bruno ARMENTI (suppléant)
- Thomas ARNEODO (titulaire) et Valentina SOROCEANU (suppléante)
- Philippe BARROIS (titulaire) et Sylvie MOREL (suppléante)
- Jean-Paul CLOPPET (titulaire) et Yvette CLOPPET (suppléante)
- Joël GILBERT (titulaire) et Jean-Louis TRARIEUX (suppléant)
- Laurent GRABKOWIAK (titulaire) et Guy FERRAND (suppléant)
- Michel RICHARD (titulaire) et Brigitte GRIETTENS (suppléante)
- Jean-Marc VELLEMAN (titulaire) et Jean-François MUFFAT (suppléant)

Après avoir pris connaissance de l'annexe 5 « Information renouvellement du tiers sortant » et des votes exprimés sur chacune des candidatures,

- L'Assemblée générale élit pour renouveler le tiers sortant des membres du Syndicat les personnes listées ci-dessous :
 1. XXXXXXXX (titulaire), XXXXXXXXXX (suppléant)
 2. XXXXXXXX (titulaire), XXXXXXXXXX (suppléant)
 3. XXXXXXXX (titulaire), XXXXXXXXXX (suppléant)
 4. XXXXXXXX (titulaire), XXXXXXXXXX (suppléant)
 5. XXXXXXXX (titulaire), XXXXXXXXXX (suppléant)
 6. XXXXXXXX (titulaire), XXXXXXXXXX (suppléant)
 7. XXXXXXXX (titulaire), XXXXXXXXXX (suppléant)
- L'Assemblée générale constitue le Syndicat dont la nouvelle composition est la suivante :

	Membres titulaires	Membres suppléants
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		